



PROGRAMME DE FORMATION



Maintien de Qualification CT VL 2021

REFERENCE : GNFA-21-VL-MQ-20H-MM/03

PUBLIC : Contrôleur Technique en activité

PREREQUIS : Avoir impérativement effectué et terminé la FAD

MODALITES ET DUREE DE FORMATION : 4h de FAD + 2 jours en présentiel (16 h)

EFFECTIF MAXIMUM : 15

FAD :

- Contrôle des VE/VH et de la dépollution essence
- Contrôle de l'opacité
- Contrôle des modifications de véhicules rétrofit et E85
- Les contre-visites et les pannes matériel de contrôle
- Les pneumatiques

LA TECHNOLOGIE :

- Cohérence des véhicules avec le CI (camping-car, véhicules écoles, véhicules sanitaires)
- F4 : Méthodologie destinée à limiter les oublis fréquents et mesures des feux de brouillard
- F5 : Evolutions de l'IT, présenter les cas de réparations non acceptables et prise en compte des documents du TNPF
- F6 : Différents types d'ouvrants et les contrôles associés
- Analyse des compteurs d'exceptions : notamment OTC LAN 201, 0407, 3026, 0826, 3012 ; méthode d'analyse, actions à mener TD
- Panne de matériel pendant le contrôle : conduite à tenir et conséquences lors de la contre-visite
- Contre-visites : points de contrôle à réaliser ; procédure à mettre en œuvre lorsque le contrôle n'a pas été réalisé dans le centre
- F7 : Sièges, ceintures, commandes et les contrôles associés
- Opacité : Limites applicables, régime de référence, mesures instables, critères de non-conformité, utilisation du prolongateur d'échappement
- Le contrôle technique des véhicules de collection
- Relecture des procès-verbaux et traitement des incohérences (TD)
- Evaluation sommative

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation & support stagiaire

COMPETENCES DU FORMATEUR :

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation orientées objectifs
- Double compétence technique et pédagogique
- Expérimenté dans le domaine du contrôle technique et habilité B2XL CT



PROGRAMME DE FORMATION



MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'EVALUATION :

Une évaluation des acquis des connaissances sera effectuée en fin de stage.

MODALITES D'EVALUATION DE VOTRE SATISFACTION :

A la fin de votre formation, un questionnaire de satisfaction vous sera transmis.

VOS ATTESTATIONS :

- Une attestation de maintien de qualification sera remise à l'issue du stage lorsque le règlement de la formation aura été effectué
- Une attestation d'assiduité sera délivrée à l'entreprise par FCA à l'issue du stage